

Appel à partager les nouvelles des **membres** et **partenaires** dans l'infolettre du Réseau québécois en innovation sociale

LE RQIS EN BREF

Le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) invite ses membres et partenaires à transmettre leurs nouvelles afin qu'elles soient considérées pour diffusion dans l'infolettre du réseau.

L'infolettre est le principal canal de diffusion des actualités de la communauté du RQIS. Elle vise à mettre en valeur les initiatives, projets, publications et événements qui contribuent au développement et à la reconnaissance de l'innovation sociale.

Quelles nouvelles peuvent être soumises ?

- Événements à venir dans votre organisation (formations, colloques, webinaires, activités publiques)
- Appels à participation ou à collaboration
- Publications, rapports ou ressources
- Initiatives, projets ou démarches en lien avec l'innovation sociale

Comment soumettre une nouvelle ?

Les nouvelles doivent être transmises par courriel à l'adresse suivante : infolettre@rqis.org

Le courriel doit obligatoirement contenir les éléments suivants :

1. Titre de la nouvelle
2. Description courte (environ 60 mots)
3. Nom de l'organisation (ou mention « membre individuel », le cas échéant)
4. Lien pertinent (inscription, site web, document, etc.)
5. Date et lieu, s'il s'agit d'un événement
6. Visuel ou logo (facultatif, mais fortement recommandé - libre de droits)

Calendrier de publication de l'infolettre

- Fréquence de publication : l'infolettre est publiée le mardi de la dernière semaine de chaque mois.
- Date limite de soumission : le dimanche de la première semaine du mois, à 23 h 59.

Appel à partager les nouvelles des **membres** et **partenaires** dans l'infolettre du Réseau québécois en innovation sociale

- Production de l'infolettre : durant la deuxième semaine du mois (sélection des contenus, rédaction et mise en forme).

Toute nouvelle reçue après la date limite ne pourra pas être intégrée à l'édition en cours.

Nouvelles transmises après la date limite

Les nouvelles reçues après la date limite seront automatiquement reportées à l'édition suivante, uniquement si l'information est toujours d'actualité et si la date de l'événement ou de la nouvelle n'est pas dépassée au moment de la diffusion.

Les informations devenues obsolètes ou portant sur des événements déjà passés ne pourront pas être diffusées.

Informations incomplètes ou manquantes

Pour être considérée, une nouvelle doit contenir l'ensemble des informations demandées.

Si des informations essentielles sont manquantes à la date limite, la nouvelle sera reportée à une édition ultérieure, une fois les informations complètes reçues.

Le RQIS ne peut garantir la diffusion d'une nouvelle transmise de façon partielle ou tardive.

Sélection et pertinence des nouvelles

En raison du nombre de demandes reçues et de l'espace disponible dans l'infolettre, le RQIS se réserve le droit de ne pas diffuser certaines nouvelles si elles sont jugées peu pertinentes pour la communauté ou insuffisamment alignées avec la mission et les valeurs du réseau.

La non-diffusion d'une nouvelle ne constitue en aucun cas un jugement de valeur sur le projet, l'organisation ou l'initiative.

Mise en forme et responsabilités

Le RQIS se réserve le droit d'adapter ou de reformuler les textes soumis afin d'assurer une cohérence de ton et de style, ainsi que de sélectionner les contenus en fonction de l'espace disponible.

Appel à partager les nouvelles des **membres** et **partenaires** dans l'infolettre du Réseau québécois en innovation sociale

Les visuels transmis doivent être libres de droits et de qualité suffisante. Le RQIS ne peut être tenu responsable en cas de non-respect des droits d'auteur par la personne soumissionnaire.

Cadre évolutif et perspectives

Cet appel vise à établir un cadre clair, structurant et équitable pour la diffusion des nouvelles dans l'infolettre du RQIS.

Ces modalités pourront évoluer au fil du temps, en fonction des besoins du réseau, de l'évolution des pratiques de communication et de l'efficacité des mécanismes en place. Le RQIS se réserve donc la possibilité d'ajuster ce cadre afin d'assurer une diffusion toujours pertinente, équitable et adaptée à sa communauté.